

Ordre du Jour

MATIN

- 09h30 – 9h45 : accueil
- 9h45 – 10h00 : introduction de la journée
- 10h00 – 10h30 : l'autorisation environnementale et la dématérialisation
- 10h30 – 11h00 : actualité sur l'évaluation environnementale
- 11h00 – 11h30 : éviter, réduire, compenser et l'application GéoMCE
- 11h30 – 11h45 : le système d'information sur la nature et les paysages et la contribution des maîtres d'ouvrages
- 11h45 – 12h30 : Actualité réglementaire zones humides + méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides



APRÈS-MIDI

- 14h00 – 14h15 : Les centres de ressources de l'AFB
- 14h15 – 14h45 : focus « suivis d'opérations de restauration hydromorphologique en cours d'eau »
- 14h45 – 15h15 : focus : « protection des milieux aquatiques en phase chantier »
- 15h15 – 15h45 : focus « petits ouvrages hydrauliques et continuité écologique »
- 15h45 – 16h00 : évaluation à chaud
- 16h00 – 16h30 : points divers